

Règlement RAID BLANC NEUCHAVENTURE

27 janvier 2024 – Pouillerel / La Chaux-de-Fonds

Par leur inscription, les 2 concurrents formant une équipe reconnaissent avoir pris connaissance et acceptent ce règlement au moment où ils se présentent au départ de l'épreuve.

1 Organisation

Le RAID BLANC NEUCHAVENTURE est une épreuve multisports organisée par l'association «Neuchaventure».

2 Parcours

La course peut comporter les disciplines suivantes : ski-de-fond, raquette à neige, course à pied et activité surprise. Les 2 participants effectuent la totalité du parcours ensemble en une seule étape sur 1 jour.

Sauf exception, la course a lieu en orientation (il n'y a pas de balisage) au moyen de diverses cartes topographiques. Les cartes topographiques du parcours sont remises au départ avec la description de chaque poste qui se trouvent dans le terrain. Lors de la remise de documents ou de matériel par l'organisateur, les participants contrôlent que cela corresponde à leur parcours. Les parcours comportent des postes qui sont à pointer obligatoirement en présence des **deux membres de l'équipe** et **dans l'ordre défini par les documents**. Des épreuves peuvent être modifiées, ajoutées, supprimées ou neutralisées par l'organisateur (conditions climatiques).

Un briefing obligatoire est donné avant la course pour des raisons de sécurité. Les modifications éventuelles sont annoncées à ce moment-là ou durant la course par les organisateurs. **Des portes horaires sont à respecter** tout au long de la course. En cas d'arrivée tardive à une éventuelle porte horaire, l'organisateur dirige l'équipe vers une autre section ou vers l'arrivée.

L'organisateur se réserve le droit d'adapter les catégories en fonction du taux de participation.

2.1 Epreuve surprise

Suivre les consignes données par l'organisateur.

3 Inscriptions

L'inscription des équipes se fait par internet www.neuchaventure.ch. 2 parcours :

- « **Frileux** » (petit parcours) CHF 40.00 par équipe
- « **Courageux** » (grand parcours) CHF 40.00 par équipe

Ouverture des inscriptions le **1^{er} novembre 2023**. Une réduction de **CHF 10.00** par équipe est accordée pour toute inscription reçue et **payée jusqu'au 15 novembre 2023**. La date limite des inscriptions est fixée au **23 janvier 2024**.

La finance d'inscription comprend : les cartes topographiques, le ravitaillement à l'arrivée, la location du matériel pour les épreuves surprises et pour le chronométrage, ainsi qu'un prix souvenir pour chacun. Le nombre d'équipes est limité à **50**. L'organisateur se laisse le droit de modifier le nombre d'équipes pour des questions de sécurité. L'inscription est confirmée dès la réception du paiement. Les cartes d'accès au domaine skiable ne sont pas comprises dans la finance d'inscription.

4 Participants

Un capitaine est désigné pour chaque équipe et donne un nom à son équipe. Il est le destinataire des documents de la course.

Pour les mineurs (moins de 18 ans révolus le jour de la course), la signature des parents ou du représentant légal est obligatoire, par l'intermédiaire de l'autorisation parentale.

Catégorie/Parcours	Courageux	Frileux
Open	Année naissance 2006 ou avant (dès 18 ans)	Année naissance 2008 ou avant (dès 16 ans)
Adulte-Enfant		Enfant année naissance de 2008 à 2012 (entre 12 et 16 ans)

Toutes les équipes sont en autonomie complète durant le raid. **Aucun ravitaillement** (ni boisson, ni nourriture) n'est prévu sur les parcours. Pour le ravitaillement à l'arrivée, chaque participant doit prendre son propre gobelet, eco-cup, gourde ou bidon.

Chaque participant s'engage à respecter les règles de sécurité et toutes les règles s'appliquant à l'épreuve Raid Blanc Neuchaventure, ainsi qu'à respecter les consignes des organisateurs et la réglementation du centre nordique.



N'empruntez en aucun cas les pistes de ski-de-fond en raquettes ou à pied.

Chaque participant certifie ne faire l'objet d'aucune contre-indication médicale de nature à l'empêcher de pratiquer le raid aventure multisport en compétition.

5 Assurance

L'assurance est à la charge des participants. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents, de dégâts matériels et/ou de vols.

6 Chronométrage et classement

Le classement est établi pour les catégories :

- Open parcours Courageux (hommes, dames et mixtes classés tous ensemble)
- Open parcours Frileux (hommes, dames et mixtes classés tous ensemble)
- Adulte-Enfant parcours Frileux

Les pénalités de temps attribuées durant la course sont validées par l'équipe de chronométrage. Toute réclamation concernant la course doit être faite par écrit et transmise à l'organisateur dans les 30 minutes après l'arrivée de l'équipe.

Le classement définitif est consultable sur le site internet www.neuchaventure.ch. Les prix sont attribués aux 3 premières équipes de chaque catégorie. L'équipe avec le meilleur temps (en tenant compte des différents arrêts de chronométrage sur certaines sections ainsi que des pénalités) est déclarée vainqueur. L'organisateur se réserve le droit d'adapter les catégories en fonction du taux de participation. En fonction de la météo, les prix podium seront remis sur place ou envoyés.

Les équipes qui arrivent après la porte horaire aux postes de contrôle n'effectuent pas la section concernée et sont pénalisées. Les portes horaires sont indiquées sur les cartes topographiques. Le système Sport-Ident (SI) de chronométrage électronique étant réputé fiable, aucune réclamation n'est acceptée en cas de non-pointage. La perte du SI induit le non-classement et sera facturée CHF 80.00.

Certains postes du parcours peuvent impliquer une neutralisation du temps de course. Ce temps d'arrêt peut être mis à profit pour une courte pause de quelques minutes. Toute contestation est à communiquer immédiatement à un membre de l'organisation.

7 Abandon

Toute équipe qui abandonne la course doit l'annoncer immédiatement à l'organisation ou à un poste de contrôle.

8 Causes de pénalité

Les causes de pénalité engendrent chacune un ajout de max. 60 minutes :

- Poste non-pointé.
- Passage d'un seul équipier lors d'un contrôle.
- Non-respect des passages obligatoires indiqués pour la traversée des routes principales, des zones interdites (hachurées) et des routes interdites (croix rouges et/ou hachurées).
- Non-respect de l'ordre des postes défini par la feuille de route et les cartes topographiques.
- Non-respect des indications des organisateurs.
- Matériel manquant lors d'un contrôle inopiné.
- Dépassement de temps dans des sections spécifiques.
- Section / épreuve non effectuée.

9 Causes de mise hors course

Toute transgression au présent règlement.

- Non-respect des règles de sécurité, des règles s'appliquant à l'épreuve, des consignes données par les organisateurs ou autres bénévoles sur le parcours et des règles du centre nordique.
- Utilisation de moyens de transport ou d'itinéraires non prévus par les cartes topographiques
- Progression sans le matériel obligatoire (voir 10.1 Matériel obligatoire)
- Abandon de détritux en dehors des sacs prévus à cet effet sur le parcours.
- Non-respect de l'environnement en général.
- Détérioration de biens publics et privés (passage sur propriétés privées, jardins, cultures, etc.). Il est strictement interdit de progresser en raquette sur les pistes de ski-de-fond.
- Toute assistance extérieure et changement de matériel pendant la course.
- Utilisation d'un smartphone avec GPS (ou montre GPS) avec cartographie intégrée.
- Perte du SI, système de pointage électronique.

10 Matériel

Chaque concurrent est le seul responsable de la conformité de son matériel.

10.1 Matériel obligatoire

Pour des questions de sécurité, le matériel suivant est obligatoire. Des contrôles peuvent être effectués sur le parcours.

Matériel obligatoire durant toute la durée du raid	Par équipe	Par concurrent
Boussole	x	
Couverture de survie	x	
Sifflet	x	
Téléphone portable enclenché, chargé	x	
Fourre A4 étanche pour les cartes	x	
Bonnes chaussures de trail		x
Skis-de-fond (classique ou skating)		x
Raquettes à neige		x
Ravitaillement (boisson + nourriture)		x
Eco cup pour ravitaillement		x
Veste imperméable contre le vent et le froid		x
Sac à dos permettant idéalement de fixer les skis et raquettes		x
Gants et bonnet		x
Carte d'accès aux pistes		x

10.2 Matériel conseillé

- Lunettes de soleil
- Petite pharmacie

10.3 Matériel fourni par l'organisation

- Matériel pour les épreuves surprises.
- Un doigt électronique (SI) pour le chronométrage qui permet de valider chaque poste sur le parcours. A rendre dès la ligne d'arrivée franchie (facturé CHF 80.00 si non retourné).
- Documents de course : cartes topographiques

11 Assistance

- L'assistance est obligatoire en cas d'accident.

12 Annulation / Remboursement

Le remboursement de la finance d'inscription ne se fait que sur présentation d'une copie du certificat médical précisant la date et la nature de l'accident ou maladie, au plus tard une semaine avant la date de la course (sous réserve de déduction de frais).

13 Droit à l'image

Suivant les dispositions légales et du code des sports, les fédérations sportives ainsi que les organisateurs de manifestations sportives (toute personne physique ou morale de droit privé), sont propriétaires du droit d'exploitation de l'image des manifestations ou compétitions sportives qu'ils organisent.

En acceptant le règlement au moment de l'inscription, le participant accepte que des vidéos et/ou des photographies promotionnelles le représentant dans le contexte de la manifestation soient publiées par l'organisateur et ses partenaires, sur internet, sur les réseaux sociaux ou sur des imprimés.

La Chaux-de-Fonds, le 21.09.2023